

Charte de la Politique sociale de proximité

« Pour vous, avec vous. Ensemble. »

La Politique sociale de proximité (PSP) est une initiative du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) de la Ville de Genève. Cette politique favorise la cohésion sociale et le bien-être des habitants par des actions coordonnées et adaptées à l'échelle des quartiers. Ses ambitions sont, d'une part, de prévenir les risques de ruptures sociales et, d'autre part, de développer les solidarités de proximité par la participation citoyenne. La politique sociale de proximité s'adresse à tous les habitants de la Ville de Genève et offre un soutien spécifique aux personnes les plus vulnérables.

La PSP améliore la vie sociale du quartier et le bien-être de ses habitant-e-s

La PSP permet de réaliser les valeurs du « vivre ensemble » que sont la cohésion sociale et la solidarité à l'échelle du quartier, valeurs qui sous-tendent la prévention des ruptures sociales. Elle postule qu'une vie de quartier riche en activités, possibilités de rencontres et opportunités d'entraide renforce les liens entre habitant-e-s et permet à tous les groupes de population de surmonter les difficultés liées aux périodes de transition et de faire face aux aléas de la vie.

Afin de stimuler la vie de quartier, les acteurs de terrain et les partenaires locaux de la PSP (institutions, associations, etc.) offrent des prestations qui visent à permettre la participation de chacun-e, y compris des populations fragilisées. Il s'agit donc de soutenir tant les individus que les groupes de population en proposant (i) des prestations individuelles, (ii) des prestations collectives et (iii) des soutiens aux initiatives citoyennes.

Une information pertinente et une orientation adéquate – le cas échéant, un accompagnement ad hoc – sont les préalables pour permettre aux habitant-e-s d'accéder aux prestations sociales auxquelles ils/elles ont droit. La PSP tient compte des aides individuelles existantes et développe une communication accessible afin que les habitant-e-s puissent bénéficier des prestations sociales qui leur sont destinées, qu'elles soient fournies par la Ville ou par d'autres entités, publiques ou associatives.

Promotion de la vie de quartier et des solidarités de proximité

Information sociale et accès aux prestations sociales

La PSP offre des prestations pour toutes et tous et cible les situations à risques

Certaines dispositions et trajectoires de vie exposent davantage les individus aux risques de rupture sociale. En conséquence, la PSP porte une attention particulière aux situations où ce risque est prononcé. Elle répond donc activement aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité, de fragilité et de précarité, qu'ils s'agissent d'ainé-e-s, de familles, de jeunes, d'enfants ou de nouveaux habitants.

Priorité aux publics à risques

Promotion de l'égalité des chances

Si les prestations de la PSP s'adressent à toutes et tous, des objectifs distincts permettent de considérer les spécificités de certains publics cibles et de leur offrir des soutiens adaptés. Il s'agit par exemple :

- Pour les plus fragiles : de prévenir les mécanismes d'exclusion et d'auto-exclusion ;
- Pour les aînés : de lutter contre leur isolement, de valoriser leur compétences, d'encourager leur participation et de soutenir les proches aidants ;
- Pour les familles : d'offrir un accompagnement aux familles en difficulté et un soutien à la parentalité ;
- Pour les jeunes : de promouvoir un environnement urbain adapté, de proposer un accompagnement aux plus vulnérables et de contribuer à l'amélioration de l'image des jeunes ;
- Pour les enfants : de soutenir la participation citoyenne des enfants, d'ouvrir les écoles à la vie de quartier et d'organiser des activités extra-scolaires ;
- Pour la petite-enfance : d'offrir des structures d'accueil, une écoute et un soutien aux parents ;
- Pour les nouveaux habitants : de soutenir l'accueil de nouveaux arrivants, de contribuer à l'intégration et à la découverte d'autres cultures.

La PSP répond aux besoins sociaux des quartiers

Le DCSS a opté pour une analyse des besoins sociaux et des attentes des habitant-e-s des différents quartiers. Dans cette optique, il mobilise ses services pour dresser un portrait de la situation sociale de chaque quartier en consultation avec ses partenaires.

À partir de ces portraits et à l'aide d'une veille sociale de proximité, le Département prend le pouls des quartiers et y oriente son action en fonction des besoins identifiés, des manques constatés et des opportunités d'action identifiées.

Afin d'encourager celles et ceux qui le souhaitent, à contribuer à l'élaboration de « plans d'actions de quartier », le DCSS invite les associations et les habitant-e-s à participer, à s'exprimer et à s'engager lors de « forums sociaux de quartier ». Véritables moments d'échanges entre la population, les associations et l'administration, ces derniers favorisent la co-construction de projets pour le quartier.

Au final, le dispositif de la PSP permet de décliner des objectifs opérationnels au niveau du quartier, complémentaires aux initiatives associatives et privées, et subsidiaires aux actions du canton ou de la Confédération. Ce dispositif fédérateur et cohérent, répond de façon pertinente aux besoins sociaux des habitant-e-s.

Connaissance des quartiers pour orienter l'action

Appui sur les habitants dans l'action

Action complémentaire de la société civile

La PSP mobilise les services du Département de la cohésion sociale et de la solidarité

La PSP constitue un engagement transversal, commun à l'ensemble des Services du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS), pour réaliser les objectifs visés.

Afin de répondre de manière ciblée aux besoins des différents publics (aînés, familles, jeunes, enfants et nouveaux habitants) dans chacun des quartiers, le DCSS oriente les différentes politiques publiques impliquées et mobilise les services concernés, à savoir le Service social, le Service de la jeunesse, le Service de la petite enfance et le Service des écoles.

Pour une mise en œuvre efficace, la PSP, est coordonnée entre les services: sa gouvernance est le fait d'un comité et de coordinations de quartier transversales.

Mobilisation des services du DCSS

Coordination de l'action des services

* * *

Le succès de la Politique sociale de proximité est le fruit des efforts de chacun, des habitants, aux services de l'administration municipale associés à sa mise en œuvre. Cette politique s'appuie sur l'adhésion des différentes parties prenantes, l'engagement de la société civile et l'enthousiasme de toutes et tous à contribuer à une vie agréable dans les quartiers de la Ville de Genève.

« Pour vous, avec vous. Ensemble. »